

COMPTE RENDU RESTITUTION INVENTAIRES FLORE/ HABITATS NATURELS

30 novembre 2009 – 13h30

NATURA 2000 Sites des Entraunes et de Castellet les Sausses/ gorges de Daluis

Présents

- Claude Guérin, chef de projet ONF
- Benoît Offerhaus, phytosociologue ONF
- Boris Guérin, secteur Haut Var ONF 06
- Daniel Demontoux, rapporteur scientifique des sites
- Charles Durandy, 1^{er} adjoint mairie de Guillaumes
- Stéphanie Larbouret, chargée de mission CCCV

Excusés

- Pierre Tardieu, maire d'Entraunes
- Gérard Saramito, Natura 2000 DDEA 06
- Jean Marie Robion, secrétaire général CCCV

Ordre du jour

- Rappels du calendrier
- Bilan des inventaires flore et habitats
- Débats et discussions autour des résultats et des enjeux à mettre en avant sur les sites

Documents

- Powerpoint de présentation des inventaires réalisés par l'ONF
- Carte des habitats d'intérêts communautaires

Introduction

S. Larbouret présente le calendrier, validé par le DDEA et soumis à avenant, de restitution des différents Tomes du Docob des sites. Elle rappelle également synthétiquement les points à retenir en ce qui concerne les inventaires Naturalia : 4 espèces Annexe II et 4 foyers écologiques repérés.

Résultats des inventaires

Les sites Natura 2000 des Entraunes et de Castellet les Sausses/ gorges de Daluis sont riches de 90 habitats naturels dont 14 habitats d'intérêt communautaire et 4 habitats prioritaires sur le site de Castellet les Sausses/ gorges de Daluis et 17 habitats d'intérêt communautaire et 5 habitats prioritaires sur le site des Entraunes. 2 espèces végétales de l'Annexe II sont présentes.

B Offerhaus présente les résultats de ces inventaires plus en détail.

L'ensemble des habitats prioritaires est présentés ainsi que quelques habitats d'intérêt communautaire caractéristiques des sites. D. Demontoux précise que des pelouses à orchidées, importantes à mentionner dans l'étude, sont présentes notamment sur Villeplane et Daluis. Ces informations seront rajoutées. L'ONF adressera rapidement une demande d'extrait de la base flore au Parc national

Concernant les espèces identifiées, les deux espèces Annexe II sont présentées ainsi que quelques autres espèces caractéristiques des sites. Pour ce qui est de la Buxbaumie verte, à la vue du risque assez fort lié à l'exploitation sylvicole des sapinières qui représentent un de ses habitats préférentiels sur les sites, il sera considéré que son enjeu de conservation est fort sur les sites. La buxbaumie peut être considéré à l'échelle des sites comme une espèce parapluie. En effet, cet enjeu peut se traduire concrètement par la nécessité de viser un bon état de conservation dans les sapinières : habitat ayant par ailleurs un intérêt avifaunistique avéré (nidification d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive oiseaux). De même, compte tenu de leur rareté au niveau du massif, les habitats de pins à crochets sur Péone ont eux aussi un enjeu de conservation fort. Globalement, il est demandé de repenser les enjeux avec plus de priorités fortes afin de mieux caractériser les sites.

Concernant le paragraphe habitat d'espèces, il faudrait rajouter un paragraphe concernant les habitats de chasse à chiroptères. En précisant les habitats potentiels repérés : forêts mûres de mélèzes, de chênes (préciser celles repérées à Castellet et Entraunes notamment), et les habitats potentiels : bocages, ripisylves, pré-bois, etc. Ceci dans le but de conforter l'importance de ces milieux et de leur conservation.

Les 5 grands objectifs de conservation décrits dans le rapport sont approuvés. Les hydrosystèmes, milieux forestiers et milieux souterrains semblent présentés plus de risques au vue des projets économiques relevés (micro-centrales, dépôts de matériaux, lac, exploitation forestière, pistes, sur-fréquentation des grottes, etc.) S. Larbouret fera passer les fiches socio-économiques réalisées. Elle demande à l'ONF de prévoir une colonne caractérisant les objectifs de conservation pour chaque habitat et espèce d'intérêt avec une priorisation à l'intérieur de chaque grand type de milieu.

C. Durandy insiste sur la manière de présenter les enjeux et les objectifs de conservation et de gestion. Le programme Natura 2000 a été lancé mais pas encore toujours complètement admis. Il s'agit de rendre les contraintes acceptables si l'on ne veut pas perdre les bénéfices du programme notamment en termes d'image.

S. Larbouret demande également que soit un peu étoffé le paragraphe dynamique naturelle :

- en insistant sur la dynamique de fermeture des espaces ouverts
- en précisant que les sapinières sont pour la plupart bien implantées et sans doute assez peu sensibles à la sécheresse donc au réchauffement climatique (des mesures les concernant sont donc susceptibles d'être intéressantes)

Concernant les objectifs de gestion, pas encore totalement rédigé à ce jour, il serait intéressant d'avoir une première base des objectifs préconiser par l'ONF un peu plus précise, qui reprenne les grandes lignes déjà rédigées en se référant au catalogue de mesures Natura 2000 et avec quelques détails techniques spécifiques aux sites (par exemple précisant le nombre de bois morts et de gros et très gros bois à laisser à l'ha, etc.). Ce travail étant amené à être perfectionné lors des réunions des groupes de travail. D. Demontoux demande à ce que la compatibilité de la programmation de brûlages dirigés avec le maintien des habitats d'intérêt communautaire soit prise en compte. B. Guérin souhaiterait quand à lui qu'on insiste sur les mesures réouverture de milieu en particulier la restauration de près de fauche (notamment aux abords des villages) et que soit évoqué le sylvopastoralisme comme mesure permettant l'entretien de milieux riches en terme floristique (pré-bois de mélèzes) et intéressant comme milieu de chasse des chiroptères. De plus, il faudra mentionner les traitements effectués pour lutter contre la chenille processionnaire du pin et les éventuelles préconisations.

Conclusion

Pour le rendu de l'étude, il est rappelé qu'un fichier photos (avec légende) est attendu ainsi que les fichiers SIG des données cartographiques.

Enfin, il est à noter qu'un groupe de travail spécifique communication devrait avoir lieu à l'issue duquel une vulgarisation de cette étude sera certainement prévue. La contribution de l'ONF sera souhaitable à ce moment là.

Suite

- Rendu des Tome 0 et 1 pour relecture au environ du 17/12/2009
- Présentation en conseil scientifique local au environ du 15/01/2010
- Copil pour validation des Tomes 0 et 1 : janvier 2010
- Groupes de travail pour le Tome 2 : printemps 2010
- Rendus finaux du Docob : été 2010

Fin de la réunion à 16h.